

CFTConseil

CAMPAGNE EPA 2026 : C'EST PARTI !

● L'EPA : un temps d'échange individuel et privilégié avec votre N+1

L'Entretien Professionnel Annuel (EPA) est **un moment clé pour faire le point**, échanger en toute confiance et s'exprimer librement sur son parcours professionnel. C'est l'occasion d'être pleinement acteur de son évolution.

● Un temps de préparation essentiel

Un temps de préparation dédié de 2 heures, inscrit au planning, doit être prévu. La date de l'EPA doit être fixée au moins 5 jours à l'avance.

Profitez de ce temps pour :

- Faire le bilan de vos activités et contributions de l'année écoulée
- Lister les actions menées et les formations suivies
- Réfléchir à vos besoins, vos aspirations d'évolution et vos axes de développement de compétences.

● Pendant l'EPA

Vous êtes invité(e) à présenter et expliquer :

- Vos souhaits d'évolution fonctionnelle et/ou géographique,
- Vos besoins en développement des compétences.

● Osez aborder le sujet de la promotion

En l'absence de promotion depuis plus de 3 ans (article 20.4 de la CCN), **un plan d'action partagé doit être mis en place, si vous l'acceptez.**

● Conclusion et validation

À l'issue de l'entretien :

- Relisez attentivement votre EPA
- Vérifiez que vos demandes et échanges sont bien pris en compte
- Renseignez vos commentaires et conclusions avant validation

● Nouveauté 2026 : la simplification de l'EPA

Une réforme de l'EPA est engagée pour la campagne 2026, avec trois objectifs principaux : gagner du temps, alléger la charge administrative et redonner du sens à l'entretien.

Principales évolutions

- La durée de la campagne est désormais limitée à trois mois.
- Suppression du descriptif d'activité dans le formulaire EPA : il devient un outil RH distinct, mobilisable tout au long de l'année par le manager.
- Retrait du questionnement sur la retraite : ce sujet sera désormais abordé lors des entretiens professionnels renforcés (à 45 ans puis entre 58 et 60 ans).
- QVCT maintenue mais simplifiée : un seul item pour favoriser un échange direct et efficace.
- Formations recentrées sur l'avenir :
Les formations passées ne figurent plus dans l'EPA (déjà disponibles dans l'historique RH).
L'entretien se concentre sur les besoins de développement à venir, via un champ libre (formations, autoformation, autodiagnostic).
Les inscriptions restent inchangées (SIRHUS / Académie France Travail).

En cas de besoin, n'hésitez pas à solliciter la CFTC Emploi pour vous accompagner.